



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

25 JANVIER 2009

(Résultats des votes)

1. ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 25 JANVIER 2009

L'ordre du jour suit l'ordre des points tel que défini par le Règlement d'ordre intérieur. Les points soumis au vote tels que repris ci-dessous sont issus du travail préparatoire du CA et de l'Assemblée générale préparatoire du dimanche 11 janvier 2009. Les points mis à l'ordre du jour par les membres effectifs sont également soumis au vote.

Nous rappelons qu'un mandat permet une représentativité et donc permet au mandaté de prendre une position (notamment dans le cadre de motions ajoutées en cours d'A.G.) pour le club qu'il représente.

En annexe (Annexe D – Liste des membres 2009) vous trouverez la liste des membres 2009 à la fin de la séance de l'AG.

2. LES MEMBRES 2008

MEMBRES EFFECTIFS 2008

1. A la croisée des chemins (ALCDC) [475.884.671]
2. Alter et Sens [874.930.892]
3. Another Medieval World (AMW) [479.039.646]
4. Baltéria [880.743.964]
5. Blacksword [885.640.583]
6. Cerbere [478.228.707]
7. Cladh Barran [860.107.116]
8. Confrérie des Chevaliers de l'Imaginaire (CCI) [460.342.796]
9. D'Rôle D'Ere (DRE) [475.560.118]
10. École du Merveilleux (EDM) [445.634.925]
11. (*) Eternica [443.648.801]
12. Garou [457.926.508]
13. Larpal [469.125.058]
14. Légend'Air [?]
15. Les Chevaucheurs De Tonneaux (LCDT) [476.088.569]
16. Lunargent [880.254.313]
17. Manufactor [471.082.676]
18. Occulte Veritas (OV) [864.602.966]
19. Oneiros [454.017.309]
20. Phénix [476.615.438]
21. Prophétie [878.283.035]
22. (*) Xénor [885.618.017]

(*) nouveaux membres 2008

MEMBRES CONSULTATIFS 2008

1. Bivouac Spirit [874.599.312] (absent et non mandaté durant l'AG 2009)
2. Vieilles Pierres [879.994.787] (absent et non mandaté durant l'AG 2009)

MEMBRES RETIRÉS DURANT L'ANNÉE 2008

1. Baronnie des Kan's (asbl dissoute)
2. Éclipse (démission)

TOUR DE BILAN D'ACTIVITÉS DES MEMBRES

Au début de l'AG votante, chaque association présente (et mandatée) effectue un résumé très succinct de ses activités passées durant 2008 et projets en court pour 2009.

3. MEMBRES 2009

CRITÈRES D'ADMISSION DES MEMBRES EFFECTIFS (CF. ROI 2008)

1. Etre constitué en asbl.
2. Avoir son profil mis à jour sur le site www.larp.be (pour le modifier, il faut envoyer un e-mail à info@larp.be, une lettre au siège social ou le faire directement via le site Web interactif).
3. Avoir désigné une personne de contact auprès de la Fédération et s'assurer d'en fournir une nouvelle si celle-ci n'était plus en état de remplir cette fonction de contact.
4. Etre valablement représenté lors de l'assemblée générale votante (il est possible de se faire représenter par procuration par un autre membre effectif. Les membres effectifs ne peuvent être porteurs que d'une procuration maximum).
5. Avoir organisé au moins une activité de jeu de rôles grandeur nature ou de paraGN.
6. Souscrire à l'assurance fédérale pour l'année en cours.

NON RESPECT DES CRITÈRES EN 2008

1. Légend'Air : statuts ASBL absents (ASBL en restructuration)
2. Alter et Sens : paiement cotisation assurance pas en ordre, absent et non mandaté durant l'AG
3. Eternica : paiement cotisation assurance pas en ordre, absent et non mandaté durant l'AG
4. Larpal, paiement assurance de 50€ effectué le 2 avril 2008 (impayé : 50€)
5. Manufactor, paiement assurance de 50€ effectué le 7 mars 2008 (impayé : 50€)
6. Oneiros : absent et non mandaté durant l'AG (toutefois excusé car le mandataire a eu un accident)
7. Prophétie : absent et non mandaté durant l'AG
8. Xénor : absent et non mandaté durant l'AG

CANDIDATURE DE MEMBRES EFFECTIFS

Présentations de nouvelles associations :

1. Arkham Asylum [806.293.791]
2. Arrowhead Events [895.369.980]
3. Baronnies [894.941.202]
4. Kaernunos [897.116.574]
5. Mortal Fight Circus [806.724.353]

Nous attirons l'attention sur le fait que certaines associations candidate ne remplissent pas à 100% les conditions d'admissions telles que décrites dans le « ROI 2008 ». Le CA voit pourtant un intérêt à l'intégration de ces associations au sein de la fédération.

Nous proposons en « Vote 7 bis – Extension des conditions d'admissions des membres effectifs » une modification au ROI qui permet à ces associations de respecter ces conditions. L'acceptation de la candidature de ces associations n'oblige pas l'acceptation de ce changement proposé au ROI, l'AG restant libre d'accepter ou non les candidatures qui lui sont soumises.

ARKHAM ASYLUM

Tout d'abord, Arkham Asylum et moi-même souhaitons nous excuser, auprès de la fédération et de ses membres, de ne pouvoir être présent ce jour. Il se trouve, au moment où je rédige ce courrier, que mon épouse et moi-même attendons un heureux événement en la venue d'un petit GNiste. Étant donné que les administrateurs d'Arkham sont de proches parents, vous comprendrez très certainement que la priorité soit avant tout donnée à cette naissance.

Nous tenons également à remercier Olivier d'être notre porte parole au cours de la présente AG BE Larp.

QU'EST-CE QU'ARKHAM ASYLUM ?



Arkham est née de l'association de parents et d'amis passionnés par le jeu de rôle en règle générale. Avant de s'appeler Arkham Asylum et d'acquérir le statut d'Asbl, nous étions un groupe d'amis et de parents évoluant sur base d'une association de fait répondant au nom d'Avalon-MD. Suite au succès rencontré, lors de l'organisation de nos soirées enquêtes / murders party, nous y avons vu l'opportunité de passer à la vitesse supérieure et de nous orienter plus avant vers des activités ouvertes à un public plus important.

Notre expertise actuelle se tourne essentiellement vers l'organisation de soirées enquêtes (comportant ou non la présence de comédiens/animateurs) qui restent notre cheval de bataille. Nous n'excluons, bien entendu, pas les autres formes de GN ou de para-GN vu que nous avons pour projet le développement d'un GN annuel d'aspiration Steampunk/horreur ("Welcome to Providence"). Comme de bien entendu, nous puisons notre inspiration au sein de la littérature fantastique, notamment auprès du célèbre H.P Lovecraft (les connaisseurs auront l'occasion de faire la liaison avec le nom choisi pour notre Asbl).

QUELLES SONT LES ACTIVITÉS PROPOSÉES PAR ARKHAM ?

Hormis les soirées enquêtes précédemment décrites, Arkham propose plusieurs activités et/ou services.

1. Organisation et mise en place de :

Paint-ball scénarisés, Air-soft scénarisés (s'adressant à des joueurs disposant déjà du matériel nécessaire. Nous espérons, que dans le futur, il nous sera également possible d'ouvrir ces activités aux personnes dépourvues de ce type de matériel).

2. Organisation et mise en place d'activités para-GN de type :

Zombie day scénarisés ZV13 (sur base du concept connu outre-atlantique). Définition selon Adrenaline24 : Le ZV13 (Zombie Vendredi 13) est une activité de simulation d'épidémie de morts-vivants. Ces histoires d'horreurs fictives sont présentées sous forme de jeu obligeant les participants à agir de façon bien réelle. Tous est fait pour que l'expérience soit la plus réaliste possible. Un scénario astucieux est mis en place par une poignée de comédiens dissimulés parmi les participants. De plus, l'ensemble de l'activité est captée par une équipe de caméramans afin de produire un film né des actions et des décisions des participants. Il s'agit du second fer de lance de notre Asbl.

3. Organisation et mise en place de :

Journées ludiques, permettant de découvrir le jeu de rôle sur table mais également une foule d'autres jeux d'inspirations Medfan (Munchkin, Elixir, Camelot etc).

4. Organisation et mise en place :

D'ateliers créatifs sur les thèmes : travail du cuir, création de costumes et d'accessoires, création de soirées enquêtes (scénarisation, création de personnages, interaction et interactivité avec des comédiens), atelier contes et légendes, etc...

5. Service vidéo :

Arkham dispose de plusieurs caméras vidéo professionnelles (en VHS et 8mm) ainsi que de logiciels de montage vidéo numérique et montage audio permettant la réalisation de petits reportages ou courts-métrage GN. Le matériel n'est certes pas de dernière génération mais nous démontre toujours sa fiabilité et sa capacité à remplir le travail demandé.

Arkham s'adresse à tous les types de public, qu'il s'agisse de personnes physiques ou morales, associations, groupements culturels, entreprises etc... Pour permettre à tout un chacun de découvrir l'univers du GN, nous offrons (pour certaines de nos activités) un nombre limité de « places gratuites ».

En 2009, nous espérons pouvoir continuer à développer notre projet de GN « Welcome to Providence ». Plusieurs ateliers sont au programme (dont les dates restent à convenir), ainsi que deux ZV13 dont l'un se déroulera sans doute le 31 octobre 2009. Bien entendu, les dirigeants d'Arkham seront également présent lors d'Avatar 2009 (au sein des Gueux).

J'espère que cette courte présentation vous aura permis de découvrir un peu plus notre Asbl. Salutations à toutes et tous.

Anargaël (Yves Fontaine) – Administrateur général d'Arkham Asylum.

ARROWHEAD EVENTS

Arrowhead Events vzw is a non-profit organisation focused on delivering quality, affordable Larp's.

We leave the mainstream larps held in Belgium and go for immersion. Having participated in foreign larps we gained an insight in how different larp can be done.

That is one of our goals. Show Belgians another way to do larp.

For this we have a number of events that should help reach our goals:

- Calam is our mass larp event. It has a very easy rulesystem, high costume standards and strict roleplay guidelines. This event is a small step up from the regular Belgian Larp, and prepares the new larper for our elite larp event.
- Banapsis is our prestige larp event. Here we go for full immersion. The rulesystem is almost the same as that of Calam, it has very high costume standards (read: even visible underwear needs to be IC). This is the event for the larper who wants to get as close as possible to the real thing.

Our other goal is to be able to once own our own terrain. Thus being able to offer larpers a terrain that has been adapted to their needs.

BARONNIES

L'asbl Baronnies a pour principale activité le GN "Les rescapés de Grislâme". Un Gn médiéval fantastique où chaque joueur peut incarner le personnage de ses rêves, le faire évoluer et avoir un impact réel sur le monde. Le joueur se retrouve en plein milieu d'une guerre entre la loi et le chaos

Les grands concepts:

- Grâce à un système de compétence novateur, le joueur peut créer, découvrir ou/et voler des capacités spéciales (Presque tous les pouvoirs des pnj's sont disponibles aux joueurs avisés).
- Une liberté de mouvement sans pareil tout est possible (mais attention aux conséquences)
- Un système géopolitique simple mais complet (possibilité d'obtenir des titres, d'apprendre un métier, de créer une guilde...etc)
- Les nouveaux personnages ne sont pas sous valorisés (possibilité de se spécialiser dès le départ, résurrections moins chères...)
- En parallèle d'un scénario travaillé, une multitude de quêtes annexes sont disponibles
- Et encore bien d'autres choses à découvrir...

KAERNUNOS

Kaernunos ne respectant pas le point 5 (« Avoir organisé au moins une activité de jeu de rôles grandeur nature ou de paraGN. ») du Règlement d'Ordre Intérieur (2008), se présente dans un premier temps en tant que membre consultatif. Si le vote « Vote 7 bis – Extension des conditions d'admissions des membres effectifs » est accepté, il se présentera alors en tant que membre effectif.

QUI SOMMES-NOUS?

Kernounos, est le fruit de la rencontre de la rencontre de joueurs de jeux de rôles passionnés, et d'artisans voyant dans cet univers mythologique l'opportunité de laisser libre cours à leur imagination.

QUEL EST NOTRE OBJECTIF ?

- Notre objectif est simple, améliorer la qualité du jeu de rôle grandeur nature.
- Faciliter l'accès aux sites de jeu, aux règles, au matériel de jeu et à la logistique en général.
- Faire entrer le G.N. dans l'ère de la technologie et quitter peu à peu le côté bricolage des pionniers d'antan. En somme donner plus de réalisme aux univers créés par nos membres.

QU'OFFRONS NOUS À NOS MEMBRES ?

- Kernounos offre à ses membres un accès à plus de 150 armes latex, à un stock de masques avec leurs accessoires, à des décors, à des engins de sièges, à des tentes, des chapiteaux et à des costumes de grandes créatures.
- Il est possible pour nos membres de stocker et faire entretenir leur matériel de jeu dans les locaux de Kernounos.
- D'autres services viendront s'ajouter à cette liste dans les mois à venir.

COMMENT CELA FONCTIONNE ?

- Seules les A.S.B.L. peuvent prétendre au statut de membre.
- Une cotisation annuelle de 100 euros est perçue auprès de nos membres. Cette cotisation donne droit à 20 prêts d'armes, de masques
- Ou à 2 prêts de grandes créatures (troll, ogre, dragon ...)
- Ou à 4 prêts d'armes de siège, ou de décors.
- Ou à n'importe quelle combinaison des prêts ci-dessus.
- En outre le statut de membre réduit de moitié le coût des locations futures, et offre un statut prioritaire pour les réservations.
- Le statut de membre offre la possibilité de stockage du matériel de jeu à faible coût, dans la limite de l'espace disponible.

MORTAL FIGHT CIRCUS

Cela fait quelques années que nous organisons des animations pour quelques festivals dont Trolls et Légendes où vous avez pu nous voir et où vous nous verrez cette année.

La raison pour laquelle nous aimerions rentrer dans l'association est assez simple : les animations, principalement dirigées vers les enfants nous mènent à leur faire vivre des aventures mais aussi utiliser des armes de GN.

De par ce fait, je pense que nous rentrons dans ce qui semble être le but de LARP.be : la promotion du GN sous une forme pas identique à celles des autres membres mais réelle.

Evidemment, ce n'est pas la seule chose que nous pourrions proposer. En effet, il serait possible qu'une de nos équipes vienne dans un GN afin de le filmer et leur monter des films des animations ayant eu lieu pendant l'activité.

Lionel GIGOT – Administrateur du Mortal Fight Circus asbl

CANDIDATURES DE NOUVEAUX MEMBRES CONSULTATIFS

1. Légend'Air
2. Kaernunos
3. Baronnie des Kan's (nouveau du nom)

LÉGENDE' AIR

L'association est en attente de finalisation de la réorganisation de l'asbl et de statuts en ordre. L'association préfère arrêter son rôle de membre effectif pour l'instant, et se représenter en tant que membre consultatif.

KAERNUNOS

Cf. candidature de membre effectif.

Le vote consultatif s'est effectuée durant les candidatures des membres effectifs car l'AG a rejeté la candidature de membre effectif car ne respectant pas le ROI 2008.

BARONNIES DES KAN'S (NOUVEAU)

L'ancienne asbl « Baronnie des Kan's », membre (dissolu) de la fédération, s'est séparée en deux associations nouvelles et distinctes : « Baronnie » et « Baronnie des Kan's ». Ces 2 associations sont considérées comme nouvelles à part entière. La première s'étant portée candidate membre effectif, la seconde s'est présentée durant l'AG comme membre consultatif.

CONSTITUTION DE LA LISTE DES MEMBRES EN ORDRE, VOTANTS EN DÉBUT D'AG

Légende : (A) : Absent, (M) : Mandaté, (P) : Présent.

Début de séance : 0 voix consultative, 14 voix effectives (2/3 = 10)

VOTE 1. – MEMBRES 2008 EN ORDRE

L'assemblée approuve-t-elle la liste des membres ayant satisfait aux exigences administratives pour être membre, soit :

1. A la croisée des chemins (ALCDC) [475.884.671] (P)
2. Another Medieval World (AMW) [479.039.646] (P)
3. Baltéria [880.743.964] (P)
4. Blacksword [885.640.583] (P)
5. Cerbere [478.228.707] (P)
6. Cladh Barran [860.107.116] (P)
7. Confrérie des Chevaliers de l'Imaginaire (CCI) [460.342.796] (P)
8. D'Rôle D'Ere (DRE) [475.560.118] (M)
9. École du Merveilleux (EDM) [445.634.925] (P)
10. Garou [457.926.508] (P)
11. Les Chevaucheurs De Tonneaux (LCDT) [476.088.569] (M)
12. Lunargent [880.254.313] (P)
13. Occulte Veritas (OV) [864.602.966] (P)
14. Phénix [476.615.438] (P)

NOTE:

Ont été retirés de la liste 2008 :

1. Légend'Air (P)
2. Alter et Sens (A)
3. Eternica (A)
4. Larpal (M)
5. Manufactor (M)
6. Oneiros (A)
7. Prophétie (A)
8. Xénor (A)

Résultat : effectif : 14 pour

VOTE 2.1 – CANDIDATURE DE LÉGEND’AIR

L’assemblée approuve-t-elle son ajout à la liste des membres consultatifs de la fédération ?

Résultat : effectif : 14 pour

Légend’Air est maintenant membre consultatif.

Nombre de voix après le vote : 1 voix consultative, 14 voix effectives (2/3 = 10)

VOTE 2.1 BIS – CANDIDATURE DE BARONNIES DES KAN’S

L’assemblée approuve-t-elle son ajout à la liste des membres consultatifs de la fédération ?

Résultat : consultatif : 1 pour ; effectif : 9 pour, 5 abstentions

Baronnies des Kan’s n’est pas acceptée comme membre consultatif.

REMARQUE

Si l’AG désire, avant leur élection en tant que membre effectifs, voter pour la candidature en tant que membres consultatifs des nouveaux candidats, afin qu’ils aient éventuellement déjà le droit d’usage de leur vote consultatif, cela peut se faire ici. Voir « Votes 4 – Candidatures de nouveaux membres » pour la listes des associations concernées.

Aucun candidat effectif n’a souhaité se présenter candidat consultatif à ce moment.

VOTES 2.2 – MAINTIENS DES MEMBRES CONSULTATIFS 2008

VOTE 2.2.1 – MAINTIEN DE BIVOUAC SPIRIT

L’assemblée approuve-t-elle son maintien comme membres consultatifs de la fédération ?

Résultat : consultatif : 1 abstention ; effectif : 4 pour, 3 contre, 7 abstentions

Bivouac Spirit n’est plus membre consultatif.

VOTE 2.2.2 – MAINTIEN DE VIEILLES PIERRES

L’assemblée approuve-t-elle son maintien comme membres consultatifs de la fédération ?

Résultat : consultatif : 1 abstention ; effectif : 10 pour, 3 contre, 1 abstentions

Vieilles Pierres reste membre consultatif.

LISTE DE MEMBRES CONSULTATIFS À CE STADE-CI

1. Vieilles Pierres [879.994.787]
2. (*) Légend’Air [n/a]

(*) nouveau membre consultatif 2009

VOTES 3 – MAINTIEN DES MEMBRES FAUTIFS

VOTE 3.1 – ALTER ET SENS

L'assemblée autorise-t-elle le maintien d'Alter et Sens comme membre effectif de la fédération, à la condition que cette association se mette en ordre (paiement cotisation assurance, montant de 100€) avant le 1^{er} avril 2009 ?

Résultat : consultatif : 1 pour ; effectif : 6 pour, 6 contre, 2 abstentions

Alter et Sens n'est plus membre effectif.

VOTE 3.2 – ETERNICA

L'assemblée autorise-t-elle le maintien d'Eternica comme membre effectif de la fédération, à la condition que cette association se mette en ordre (paiement cotisation assurance, montant de 100€) avant le 1^{er} avril 2009 ?

Résultat : consultatif : 1 pour ; effectif : 5 pour, 6 contre, 3 abstentions

Eternica n'est plus membre effectif.

VOTE 3.3 – ONEIROS

L'assemblée autorise-t-elle le maintien d'Oneiros comme membre effectif de la fédération ?

Résultat : consultatif : 1 pour ; effectif : 11 pour, 1 contre, 2 abstentions

Oneiros est toujours membre effectif.

VOTE 3.4 – PROPHÉTIE

L'assemblée autorise-t-elle le maintien de Prophétie comme membre effectif de la fédération ?

Résultat : consultatif : 1 abstention ; effectif : 0 pour, 8 contre, 6 abstentions

Prophétie n'est plus membre effectif.

VOTE 3.5 – XÉNOR

L'assemblée autorise-t-elle le maintien de Xénor comme membre effectif de la fédération ?

Résultat : consultatif : 1 abstention ; effectif : 1 pour, 6 contre, 7 abstentions

Xénor n'est plus membre effectif.

VOTE 3.6 – LARPAL

L'assemblée autorise-t-elle le maintien de Larpal comme membre effectif de la fédération, à la condition que cette association se mette en ordre (paiement impayé cotisation assurance, montant de 50€) avant le 1^{er} avril 2009 ?

Résultat : consultatif : 1 pour ; effectif : 12 pour, 1 contre, 1 abstentions

Larpal reste membre effectif (peut à présent participer aux votes)

Nombre de voix après le vote : 1 voix consultative, 15 voix effectives (2/3 = 10)

VOTE 3.7 – MANUFACTOR

L'assemblée autorise-t-elle le maintien de Manufactor comme membre effectif de la fédération, à la condition que cette association se mette en ordre (paiement impayé cotisation assurance, montant de 50€) avant le 1^{er} avril 2009 ?

Résultat : consultatif : 1 pour ; effectif : 13 pour, 1 contre, 1 abstentions

Manufactor reste membre effectif (peut à présent participer aux votes).

Nombre de voix après le vote : 1 voix consultative, 16 voix effectives (2/3 = 11)

VOTES 4 – CANDIDATURES DE NOUVEAUX MEMBRES

VOTE 4.1 – ARKHAM ASYLUM

L'assemblée approuve-t-elle l'ajout d'Arkham Asylum comme membre effectif de la fédération ?

Résultat : consultatif : 1 pour ; effectif : 16 pour, 0 contre, 0 abstentions

Arkham Asylum est accepté comme membre effectif (peut à présent participer aux votes).

Nombre de voix après le vote : 1 voix consultative, 17 voix effectives (2/3 = 12)

VOTE 4.2 – ARROWHEAD EVENTS

L'assemblée approuve-t-elle l'ajout d'Arrowhead Events comme membre effectif de la fédération ?

Résultat : consultatif : 1 pour ; effectif : 17 pour, 0 contre, 0 abstentions

Arrowhead Events est accepté comme membre effectif (peut à présent participer aux votes).

Nombre de voix après le vote : 1 voix consultative, 18 voix effectives (2/3 = 12)

VOTE 4.3 – BARONNIES

L'assemblée approuve-t-elle l'ajout de Baronnies comme membre effectif de la fédération ?

Résultat : consultatif : 1 pour ; effectif : 18 pour, 0 contre, 0 abstentions

Baronnies est accepté comme membre effectif (peut à présent participer aux votes).

Nombre de voix après le vote : 1 voix consultative, 19 voix effectives (2/3 = 13)

VOTE 4.4 – KAERNUNOS

Kaernunos retarde sa candidature à ce stade-ci (cf. ROI 2008)

VOTE 4.5 – MORTAL FIGHT CIRCUS

L'assemblée approuve-t-elle l'ajout de Mortal Fight Circus comme membre effectif de la fédération ?

Résultat : consultatif : 1 pour ; effectif : 16 pour, 0 contre, 3 abstentions

Mortal Fight Circus est accepté comme membre effectif (peut à présent participer aux votes).

Nombre de voix après le vote : 1 voix consultative, 20 voix effectives (2/3 = 14)

VOTES 4.6 – CANDIDATURE DE KAERNUNOS EN TANT QUE MEMBRE CONSULTATIF

L'assemblée approuve-t-elle l'ajout de Kaernunos comme membre consultatif de la fédération ?

Résultat : consultatif : 1 pour ; effectif : 18 pour, 0 contre, 2 abstentions

Kaernunos est accepté comme membre consultatif (peut à présent participer aux votes).

Nombre de voix après le vote : 2 voix consultatives, 20 voix effectives (2/3 = 14)

VOTE 5 – NOUVELLE LISTE DES MEMBRES EFFECTIFS 2009

L'assemblée approuve-t-elle la liste des membres de la fédération pour l'année 2009 ?

Vote inutile et annulé.

LISTE DES MEMBRES À CE STADE-CI

CONSULTATIFS

1. Vieilles Pierres [879.994.787] (A)
2. (*) Légend'Air [n/a] (P)
3. (*) Kaernunos [897.116.574] (P)

(*) nouveaux membres consultatifs 2009

EFFECTIFS

1. A la croisée des chemins (ALCDC) [475.884.671]
2. Another Medieval World (AMW) [479.039.646]
3. (*)Arkham Asylum [806.293.791]
4. (*) Arrowhead Events [895.369.980]
5. Baltéria [880.743.964]
6. (*) Baronnie [894.941.202]
7. Blacksword [885.640.583]
8. Cerbere [478.228.707]
9. Cladh Barran [860.107.116]
10. Confrérie des Chevaliers de l'Imaginaire (CCI) [460.342.796]
11. D'Rôle D'Ere (DRE) [475.560.118]
12. École du Merveilleux (EDM) [445.634.925]
13. Garou [457.926.508]
14. Larpal [469.125.058]
15. Les Chevaucheurs De Tonneaux (LCDT) [476.088.569]

16. Lunargent [880.254.313]
17. Manufactor [471.082.676]
18. (*) Mortal Fight Circus [806.724.353]
19. Occulte Veritas (OV) [864.602.966]
20. Oneiros [454.017.309] (A)
21. Phénix [476.615.438]

(*) nouveaux membres 2009

MEMBRES HONORAIRES 2009 DE BE LARP

VOTE 6 – LISTE DES MEMBRES HONORAIRES

L'assemblée approuve-t-elle la reconduction de la liste des membres honoraires ? A savoir :

1. La FédéGN (Fédération Française des Jeux de Rôles Grandeur Nature)
2. La FBJS (Fédération Belge des Jeux de Simulation)
3. GRV Italia

Résultat : consultatif : 2 pour ; effectif : 20 pour, 0 contre, 0 abstentions

La liste des membres honoraires est maintenue.

4. STATUS ET RÈGLEMENT D'ORDRE INTÉRIEUR

La proposition de règlement d'ordre intérieur consolidé (version 2009) se trouve en annexe.

PAYEMENT D'UNE COTISATION

Légalement, le montant maximum d'une cotisation doit être indiqué dans les statuts, le but étant de renseigner les personnes désireuses de rejoindre l'ASBL sur les engagements financiers qui leur seront demandés.

Plutôt que d'obliger à souscrire à l'assurance dans le ROI, le CA propose d'établir une cotisation annuelle (initialement proposé sous les mêmes conditions que la souscription à l'assurance telle qu'elle existait en 2008, et élargi après concertation auprès des associations présentes durant la réunion « pré-AG »). Et d'ensuite offrir à tous membre la couverture via l'assurance fédérale. Le montant de la cotisation pourra toujours être révisé chaque année par l'assemblée générale, et adaptée dans les statuts et/ou ROI si d'application.

Remarque : la couverture de l'assurance n'est pas pour autant étendue. Elle ne concerne toujours que les activités GN et para-GN reconnues par la fédé. Les membres sont maintenant d'office couverts, qu'ils aient ou non payé leur cotisation annuelle.

Aucune sanction ou amende est précisée dans le ROI si un membre n'effectue pas son paiement, ou l'effectue en retard. L'assemblée générale prendra les décisions qui s'impose, et les sanctions à prendre, si cette situation se présente d'ici l'AG 2010.

Globalement la proposition se veut moins coercitive qu'avant. La validité de l'acceptation du vote 7.2 sera conditionné par l'acceptation du vote 7.1 (et réciproquement).

VOTE 7.1 – COTISATION PRÉCISÉE DANS LE ROI

L'assemblée générale approuve-t-elle :

1. La suppression dans les conditions d'admissions (membres effectifs) du ROI du point suivant :

6. Souscrire à l'assurance fédérale pour l'année en cours.

2. Le rajout dans les conditions d'admissions (membres effectifs) du ROI du point suivant :

6. Payer une cotisation annuelle (avant le 1^{er} avril de l'année en cours) dont le montant est fixé à : 50€

3. Le rajout dans le point 2.1 du ROI un paragraphe sur les avantages accordés aux membres :

Les activités des membres sont couvertes par l'assurance annuelle souscrite par la fédération (dont une copie peut être obtenue auprès du conseil d'administration, ou via le site web officiel de la fédération).

Résultat : consultatif : 2 pour ; effectif : 20 pour, 0 contre, 0 abstention

Le changement au ROI est accepté

VOTE 7.2 – MONTANT D'UNE COTISATION DANS LES STATUTS

L'assemblée générale approuve-t-elle le changement statutaire suivant ? Rajout de l'article :

Article 4.4 – Tous membre doit souscrire annuellement à une cotisation fixée dans le règlement d'ordre intérieur, dont le montant maximum est de 500€.

Résultat : consultatif : 2 pour ; effectif : 19 pour, 0 contre, 1 abstention

Le changement statutaire est accepté

ELARGISSEMENT DES CONDITIONS D'ADMISSION DES MEMBRES EFFECTIFS

A la demande d'associations externes à la fédération, le conseil propose d'élargir les conditions d'admissions de nouveaux membres effectifs.

En effet, nous observons de plus en plus d'associations qui se sentent concernées par le monde du GN et désirent apporter leur part de contribution à l'esprit fédérateur de BE Larp. Leur contribution reposant sur l'apport de services et soutient aux autres asbl de GN.

Cette modification au ROI permet ainsi de montrer l'esprit d'ouverture de la fédération vis-à-vis de ces associations.

VOTE 7 BIS – EXTENSION DES CONDITIONS D'ADMISSIONS DES MEMBRES EFFECTIFS

L'assemblée générale approuve-t-elle :

1. La suppression dans les conditions d'admissions (membres effectifs) du ROI du point suivant :

5. Avoir organisé au moins une activité de jeu de rôles grandeur nature ou de paraGN.

2. Son remplacement par le point suivant :

5. Avoir organisé au moins une activité de GN ou de paraGN, ou proposer des services reconnus par l'AG utiles à la communauté du GN belge.

Résultat : consultatif : 1 pour, 1 abstention ; effectif : 15 pour, 0 contre, 5 abstention

Le changement au ROI est accepté

CANDIDATURE SUITE AUX CHANGEMENT DU ROI

VOTE 7 TER – CANDIDATURE DE KAERNUNOS COMME MEMBRE EFFECTIF

L'assemblée approuve-t-elle l'ajout de Kaernunos comme membre effectif de la fédération ?

Résultat : consultatif : 1 pour, 1 abstention ; effectif : 17 pour, 0 contre, 3 abstentions

Kaernunos est accepté comme membre effectif (son vote consultatif devient effectif).

Nombre de voix après le vote : 1 voix consultative, 21 voix effectives (2/3 = 14)

CHARTRE DE DÉONTOLOGIE

Après étude fait par le groupe de travail constitué par la fédération en 2008, celle-ci décide de déléguer la gestion de la « charte déontologique » à une association tierce (externe à la fédé), dont l'autonomie sera totale. Par ailleurs, la fédération s'engage à aider, soutenir, défendre et signer celle-ci. Il sera proposé aux membres d'être cosignataires à cette charte.

En attente de mise en place de ce nouveau groupe de travail, et d'une nouvelle charte (tous deux externes), la fédération présentera toujours ses membres par défaut comme signataire de la charte actuelle telle que présente dans l'ancien ROI (version 2008). Ceci sera toujours présenté sur le site web de la fédération.

Tout manquement, jugé pertinent, à cette charte (2008) par un membre, sera communiqué aux autres membres. C'est à l'AG de décider d'une éventuelle sanction à prendre si nécessaire.

VOTE 8 – RETRAIT DE LA CHARTE DU ROI

L'assemblée approuve-t-elle le retrait de la charte de déontologie des annexes du ROI de la fédération, et de remplacer le paragraphe 4, par celui qui est présenté dans le ROI en annexe ?

Résultat : consultatif : 1 pour ; effectif : 21 pour, 0 contre, 0 abstention

Le changement au ROI est accepté.

MANDAT DES ADMINISTRATEURS

Le CA demande à ce que l'article 8.1 des statuts soit modifié afin de faire passer le mandat des administrateurs de 2 ans à 1 an. La pratique nous montre que

- La période de recouvrement de mandat de différents administrateurs qui était initialement désiré par la création de mandat de 2 ans, n'a pas l'effet désiré (en pratique un administrateur démissionne quand il veut).
- Des changements statutaires sont quasi nécessaires chaque année, même avec un mandat de 2 ans. Cette modification n'aura donc pas d'impact significatif sur les budgets annuels.
- De nombreux exemples existent, dans l'histoire de la fédé, d'administrateur ayant effectué un mandat inférieur à un an (pour diverses raisons)
- Forcer une reconduction annuelle des mandats permet un suivi simplifié (tous les administrateurs doivent être reconduits à chaque assemblée ordinaire) et permet une reprise de responsabilité annuelle de chaque individu, et de chaque vote effectué par l'assemblée (analyse du bilan individuel de chaque administrateur).

VOTE 9 – MANDAT DES ADMINISTRATEURS QUI PASSE À 1 AN

L'assemblée approuve-t-elle la modification de l'article 8.1 des statuts tel que suit :

Article 8.1 – L'association est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, élus par l'assemblée générale pour un terme d'un an, et en tout temps révocable par elle. Ils sont rééligibles.

Résultat : consultatif : 1 pour ; effectif : 20 pour, 0 contre, 1 abstention

Le changement statutaire est accepté

EXERCICE 2008

Voir Annexe A – Compte de résultats, exercice 2008

Il est signalé par certains membres que ceci ne constitue pas un « bilan financier », car trop détaillé, et qu'il est nécessaire de présenter un réel bilan.

Un bilan est un document comptable qui est une synthèse du livre d'inventaire à un moment donné. Il fournit une « photographie » des avoirs et des dettes de l'association à un moment bien précis et permet ainsi de connaître la valeur patrimoniale l'association. Il est dressé au moins une fois par an en fin de période comptable, qui correspond souvent à la fin de l'année civile. Sa production est obligatoire. Il peut servir comme justificatif.

Le CA s'engage à fournir au plus vite un bilan à ses membres.

VOTE 10 – APPROBATION DU COMPTE DE RÉSULTAT

L'assemblée approuve-t-elle le compte de résultat de l'exercice précédent tel que décrit devant elle, et présent en annexe ?

Résultat : consultatif : 1 pour ; effectif : 20 pour, 0 contre, 1 abstention

Les comptes sont acceptés.

6. LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

BILAN MORAL

Voir Annexe B – Bilan moral, exercice 2008

VOTE 11 – APPROBATION DU BILAN MORAL

L'assemblée approuve-t-elle la politique générale menée par le conseil d'administration au cours de l'année 2008 ?

Résultat : consultatif : 1 pour ; effectif : 21 pour, 0 contre, 0 abstention

Le bilan moral est accepté.

MISSIONS

VOTE 12 – APPROBATION DES SERVICES

L'assemblée approuve-t-elle la reconduction pour 2009 de tous les services proposés par la fédération en 2008 ? (cf. ROI)

Résultat : consultatif : 1 pour ; effectif : 21 pour, 0 contre, 0 abstention

Le plan d'activités est accepté.

BUDGET PRÉVISIONNEL

VOTE 13 – APPROBATION D’UN BUDGET GLOBAL PRÉVISIONNEL

L’assemblée approuve-t-elle un budget global de fonctionnement de la fédération de 10000€. Ce budget global reprend par ordre de priorité :

- dépôt statutaire (estimation : 110€)
- service assurance (estimation : 5200€)
- frais bancaires (Fortis, ING) (estimation : 150€)
- cellule IT (estimation : 500€) : hébergement site Web, développement IT
- frais de gestion du stockage du matériel de la fédération et de son assurance (estimation : 2000€)
- document administratifs, défraiements (estimation : 350€)
- promotion GN (plaquettes, participation à des salons, conventions, création de support vidéo) (estimation : 500€)
- frais de fonctionnement divers et imprévus (estimation : 500€)

Résultat : consultatif : 1 pour ; effectif : 18 pour, 0 contre, 3 abstention

Le budget est approuvé.

8. ADMINISTRATEURS

CANDIDATURES

Les présentes candidatures sont toutes soutenues par le conseil d'administration actuel qui encourage à leurs acceptations.

Ces mandats permettent aussi d'avoir au sein du conseil un ratio plus équilibré entre les administrateurs s'impliquant dans les différents dossiers de la fédération, et les administrateurs s'impliquant principalement dans la cellule « event ». Leur rajout va permettre aussi de renforcer les forces vives, actuellement trop faibles, s'investissant dans la gestion (hors événement) de la fédération.

ARJAAN BRUYNDONX

Présentation verbale effectuée durant la pré-AG et l'AG.

Arjaan est un ancien administrateur de la fédé qui propose de retravailler au niveau de la gestion de la fédé et d'aider notamment sur les dossiers liés à l'assurance, la communication, les traductions pour la communauté néerlandophones, et tout autre domaine qui entre dans son domaine d'expertise. Domaines pour lesquels un manque d'actif est constaté.

Son aide et son dévouement durant l'année 2008, avec le CA actuel, en tant que bénévole ne sont pas à contester.

BRUNO WTORECK

Présentation verbale effectuée durant l'AG.

Administrateur de Kaernunos asbl.

Bruno désire s'impliquer dans les aspects de gestion journalière du stock de la fédé et de la cellule AVATAR. Son aide va permettre la création d'un inventaire clair, et de mettre en place un service de prêt ou location de matériel fédé aux autres associations de GN, une partie de ce stock étant notamment située dans les locaux de son lieu de travail.

Par ailleurs, les services offerts par Kaernunos représentent actuellement un ensemble de services qui ne peuvent pas être proposé par l'équipe de bénévoles actifs actuels de la fédération.

L'intégration de Kaernunos en tant que membre (consultatif ou effectif) (voir votes précédents), et de Bruno en tant qu'administrateur vont permettre d'élargir positivement les secteurs d'activités de la fédération tout en conservant son esprit premier de défendre le GN belge.

Bruno manifeste aussi son envie d'aider le CA dans les autres tâches administratives de gestion de la fédération, dans le cadre de ses compétences et disponibilité qu'il va dégager pour la fédération.

Bruno fait aussi partie des bénévoles qui travaillent avec les organisateurs d'AVATAR, et la qualité de sa collaboration est déjà connue de l'équipe que forme le conseil actuel.

ELECTION D'ADMINISTRATEURS

VOTE 14.1 – RECONDUCTION DE TOR HOLDEN

L'assemblée approuve-t-elle la reconduction du mandat de Tor Holden au poste d'administrateur (trésorier) de la fédération ?

Résultat : consultatif : 1 pour ; effectif : 21 pour, 0 contre, 0 abstention

Tor Holden est reconduit comme administrateur

VOTE 14.2 – CANDIDATURE D’ARJAAN BRUYNDONX

L’assemblée approuve-t-elle la nomination d’Arjaan Bruyndonx au poste d’administrateur de la fédération ?

Résultat : consultatif : 1 pour ; effectif : 20 pour, 0 contre, 1 abstention

Arjaan Bruyndonx est élu administrateur

VOTE 14.3 – CANDIDATURE DE BRUNO WTORECK

L’assemblée approuve-t-elle la nomination de Bruno Wtoreck au poste d’administrateur de la fédération ?

Résultat : consultatif : 1 pour ; effectif : 18 pour, 0 contre, 3 abstentions

Bruno Wtoreck est élu administrateur

LISTE DES ADMINISTRATEURS

Les administrateurs 2009 sont :

Nom	Association	Années de mandats
Alix Masure	-	Janvier 2008 – Janvier 2010
Arjaan Bruyndonx	-	Janvier 2009 - Janvier 2010
Bruno Van Putte	-	Décembre 2007 - Janvier 2010
Bruno Wtoreck	Kaernunos	Janvier 2009 – Janvier 2010
Emmanuel Ghigny	CCI	Janvier 2008 - Janvier 2010
Olivier Van Muysewinkel	-	Décembre 2007 - Janvier 2010
Tor Holden	-	Janvier 2007 - Janvier 2010

Pas de motion

10. ANNEXE A – COMPTE DE RÉSULTATS, EXERCICE 2008

Résultat GLOBAL		Commentaires
ENTREES	109.780,18 €	ce qu'on a encaissé
SORTIES	-103.917,35 €	ce qu'on a payé
CREANCES	3.569,19 €	ce qu'on nous doit encore
DETTES	-521,98 €	ce que l'on doit encore
RESULTAT	8.910,04 €	

Résultat FEDERATION		Commentaires
ENTREES	10.933,43 €	
Banques	4,64 €	
Cotisations	1.500,00 €	
Vente Matériel	3.230,00 €	
Arriérés AVATAR 2007	3.948,79 €	
Divers	2.250,00 €	
SORTIES	-22.683,13 €	
Banques	-137,58 €	
Frais de fonctionnement	-6.427,69 €	
Arriérés Fédération 2007	-52,36 €	
Arriérés AVATAR 2006	-1.684,11 €	
Arriérés AVATAR 2007	-14.381,39 €	
CREANCES	0,00 €	
DETTES	-363,52 €	
RESULTAT	-12.113,22 €	

Résultat EVENEMENT		Commentaires
ENTREES	98.846,75 €	
Bar	14.491,88 €	
Inscriptions	77.708,67 €	
Logistique	5.632,87 €	
Sponsoring	800,00 €	
Divers	213,33 €	
SORTIES	-81.234,22 €	
Locations	-29.089,31 €	
Achats	-44.626,64 €	
Services	-7.518,27 €	
CREANCES	3.569,19 €	
Créances effectives	3.569,19 €	
Créances en litige / à confirmer	0,00 €	
DETTES	-158,46 €	
Dettes effectives	-158,46 €	
Dettes en litige / à confirmer	0,00 €	
RESULTAT	21.023,26 €	

Résultat FEDERATION (détails)		Commentaires
ENTREES	10.933,43 €	
Banques	4,64 €	
Intérêts	4,64 €	
Cotisations	1.500,00 €	
membres 2007	150,00 €	
membres 2008	1.350,00 €	
Vente Matériel	3.230,00 €	
tissus muraille	2.730,00 €	
30 cannisses	500,00 €	
Arriérés AVATAR 2007	3.948,79 €	
Payement par l'assurance pour dégâts	1.385,00 €	
solde logistique de Bob	967,90 €	
Solde Sponsoring Dreamlive	250,00 €	
Rock'n'bolle - consommations	576,00 €	
Cash avatar 2007	769,89 €	
Divers	2.250,00 €	
Litige X-BO	2.250,00 €	
SORTIES	-22.683,13 €	
Banques	-137,58 €	
Frais annuels ING	-98,34 €	
Frais Home'Bank	-15,00 €	
Frais annuels Fortis	-24,24 €	
Frais de fonctionnement	-6.427,69 €	
Hébergement site web	-297,00 €	
Assurance 2008	-5.177,36 €	
Dépôt matériel 2007-2008	-600,00 €	
T-shirts fédé	-215,00 €	
Parking	-31,00 €	
Moniteur belge	-107,33 €	
Arriérés Fédération 2007	-52,36 €	
souches carburant CA fédé 2007	-52,36 €	
Arriérés AVATAR 2006	-1.684,11 €	
Croix rouge	-1.684,11 €	
Arriérés AVATAR 2007	-14.381,39 €	
Sita Wallonie - containers déchêts	-1.311,25 €	
Fils de rêve	-725,31 €	
Souches diverses - Dimitri Vivane	-250,00 €	
Tour échaffaudage	-2.226,40 €	
Souches diverses - Martin Dewolf	-179,98 €	
Souches diverses - François Rose	-195,42 €	
Locat'tentes	-1.677,06 €	
Assurance dépôt	-75,47 €	
Tissu noir déco	-369,05 €	
Douches	-453,75 €	
Manitous	-1.570,58 €	
Souches diverses - Bruno Van Putte	-146,67 €	
Talkies	-217,05 €	
Solde cannisses	-267,12 €	

Croix rouge	-551,18 €
Phil's confection - T-shirts	-1.777,97 €
facture Locat-Tentes + majoration + intérêts	-2.387,13 €
CREANCES	0,00 €
DETTES	-363,52 €
Hébergement site web	-309,00 €
Nom de domaine larp.be 2007 & 2008	-14,52 €
Formation comptabilité	-40,00 €
RESULTAT	-12.113,22 €

Résultat EVENEMENT (détails)		Commentaires
ENTREES	98.846,75 €	
Bar	14.491,88 €	
Sur base du ticketing	14.491,88 €	
Inscriptions	77.708,67 €	
Artisans	3.395,00 €	
Joueurs	74.313,67 €	
Logistique	5.632,87 €	
Factions	5.632,87 €	
Sponsoring	800,00 €	
Oberonn	800,00 €	
Divers	213,33 €	
Rachat nourriture	213,33 €	
SORTIES	-81.234,22 €	
LOCATIONS	-29.089,31 €	
Site	-150,00 €	
Ferme Massart (BBQ bénévoles)	-150,00 €	
Structures	-1.318,03 €	
Planchers	-1.210,00 €	
Conteneurs	-108,03 €	
Mobilier	-7.705,52 €	
Tables	-911,85 €	
Bancs	-808,25 €	
Réfrigérateurs	-2.498,13 €	
Barrières	-3.487,29 €	
Véhicules	-2.361,90 €	
Tout-terrains	-767,10 €	
Transport	-1.594,80 €	
ICT	-2.196,15 €	
Talkies	-2.196,15 €	
Hygiène	-3.545,30 €	

Toilettes	-2.637,80 €
Douches	-907,50 €
Sécurité	-169,40 €
Extincteurs	-169,40 €
Matériel électrique	-6.751,20 €
Electricité	-6.751,20 €
Divers	-4.891,81 €
Perte / Bris matériel	-4.741,87 €
Divers	-149,94 €
ACHATS	-44.626,64 €
Impressions	-1.169,30 €
DRR	-22,30 €
Documents de jeu	-686,00 €
Cartes Boissons	-209,00 €
Divers	-252,00 €
Bureautique	-4.219,50 €
Encre imprimantes	-80,51 €
Bracelets entrée + homolog	-1.106,00 €
Matériel de bureau	-1.485,63 €
Plastification	-314,44 €
Papier	-138,46 €
Petit matériel	-129,39 €
Etiquettes	-166,60 €
Divers	-798,47 €
Sécurité	-218,93 €
Pharmacie	-119,01 €
Rubalises	-99,92 €
Boissons	-13.628,29 €
Brasseur	-12.149,77 €
Boissons autres	-1.416,87 €
Divers	-61,66 €
Nourriture	-3.632,17 €
Catering	-2.749,55 €
Nourriture autre	-667,13 €
Assiettes & couverts	-180,34 €
Matériel de cuisine	-10,18 €
Divers	-24,97 €
Vêtements	-1.066,00 €
T-shirts	-1.066,00 €
Ressources	-877,46 €
Eau	-202,46 €
Bois	-675,00 €
Structures	-9.824,37 €
Chapiteaux	-9.590,00 €
Divers	-234,37 €

Carburant	-5.407,20 €
Transport fournisseurs	-1.560,90 €
Consommation sur place	-2.114,65 €
Défraiements	-1.707,16 €
Divers	-24,49 €
Matériel Divers	-4.583,43 €
Accessoires	-951,58 €
Bricolage	-1.049,97 €
Pyrotechnie	-173,06 €
Tissus	-414,00 €
Divers	-1.994,82 €
SERVICES	-7.518,27 €
Assurance	-1.300,62 €
Matériel	-1.262,09 €
Divers	-38,53 €
Communication	-510,71 €
Fréquences radio	-450,71 €
Téléphonie mobile	-60,00 €
Sécurité	-939,40 €
Poste de secours	-939,40 €
Hygiène	-659,04 €
Déchêts	-659,04 €
Logistique	-1.437,16 €
ALE	-1.140,00 €
Interimaires	-250,99 €
Divers	-46,17 €
Divers	-2.671,35 €
Frais bancaires	-10,33 €
Gratuits	-2.115,00 €
Divers	-546,02 €
CREANCES	3.569,19 €
Créances effectives	3.569,19 €
Faction: Taunow	339,43 €
Faction: Vlammende Adelaars	730,33 €
Faction: Alliance barbare	177,20 €
Faction: Damnés	908,50 €
Faction: Naeum Farka	363,73 €
Sponsoring: Dreamlive	1.050,00 €
Créances en litige / à confirmer	0,00 €
DETTES	-158,46 €
Dettes effectives	-158,46 €
Souches diverses - Bruno Van Putte	-158,46 € payé en 2009
Dettes en litige / à confirmer	0,00 €

RESULTAT

21.023,26 €

11. ANNEXE B – BILAN MORAL, EXERCICE 2008

Une grosse majorité des administrateurs ont tenus leurs engagements. Et les missions qui ont été confiées au conseil ont été accomplies (suivi administratif, contact et communication, trésorerie, IT, AVATAR)

De tous les administrateurs, seule Johanna Fix n'a pas effectué un quelconque travail concret pour la fédération durant l'année 2008. Son mandat terminant, il n'est pas nécessaire de procéder à un quelconque vote de révocation.

Alix Masure a effectué un travail limité durant l'année, assimilable à celui d'un classique bénévole à qui l'on exige moins d'implication ou de responsabilité qu'un administrateur (la valeur ajoutée en tant que membre du conseil reste discutable). Il a été constaté durant l'année écoulée des problèmes récurrents de communication ou de prise de contact, ainsi que le manque d'autonomie, de qualité ou de fiabilité dont il peut faire preuve sur certains dossiers. Néanmoins son travail et son dévouement reste apprécié, et le conseil n'a aucun problème de relation, d'entente ou de tension.

Le restant du CA compte actuellement une minorité faible d'administrateur impliqué dans la gestion de la fédé. Un seul ne se consacre uniquement à cela, tous les autres ayant exprimés leur volonté de s'investir dans l'événement uniquement ou principalement.

L'objectif principal et le plus important que le conseil s'est imposé est de pouvoir combler le trou financier de 2007, ce que la cellule événement se félicite d'avoir pu accomplir. Ceci justifie aussi l'importante priorité à l'événement qu'a consacré le conseil jusqu'au mois d'Aout, afin de garantir du mieux qu'il puisse sa réussite, laissant parfois certains dossiers au repos durant plusieurs mois.

Le CA ne peut que déplorer et attirer l'attention aussi sur le fait que l'année 2008 a débuté avec la démission de 3 administrateurs (représentant la majorité du CA 2007), ce qui n'a pas facilité la tâche aux administrateurs restants ou élus dernièrement.

Les désirs initiaux de vouloir travailler sur certains projets secondaires hors « service minimum » n'ont donc pas pu être réalisés par manque d'effectifs, et par obligation moral d'assurer quasi seul l'héritage du CA précédent, certains projets en cours ou nouvel prise de responsabilité initiés avant 2008 (par exemple : adhésion au CJC, dossier OJ, local de stockage à Forest, déménagement et remplacement du stock fédé, suivi des litiges issus de l'événement 2007).

Toutefois certains projets ont tout de même pu être initiés ou redémarré durant l'année, mais aucun n'est encore achevé (par exemple : début de piste de collaboration avec la commune de Woluwe, création de standard européen de sécurité, site permanent)

Le conseil attire aussi l'attention sur le fait que des nouvelles forces vives par rapport à l'organisation de l'événement AVATAR (ou d'autres nouveaux événements) apparaissent constamment (la réussite de l'événement 2008 y contribuant), ceci par contre occulte la non spontanéité ou trop rare présence de candidature de gens prêt à s'investir pour la fédé (pour son aspect fédérateur).

Le conseil ne serait que trop recommander d'éviter de multiplier l'élection d'administrateurs présents uniquement dans le but de travailler au sein de la cellule événement. Le CA conserve le droit de mandater des gens sur des missions, et le poste d'administrateur n'est pas indispensable, bien qu'il facilite les choses.

Le CA reste demandeur d'administrateurs et bénévoles (ces derniers vont et viennent au gré du temps) prêt à s'investir sérieusement dans la gestion de la fédé.

L'un des objectifs que s'est imposé aussi le conseil durant toute l'année, est d'améliorer et de reprendre plus de contact avec les associations néerlandophones du pays, et d'analyser ce qui freine parfois leur intégration au sein de la fédé (outre la barrière linguistique). La même démarche a été réalisée avec d'autres associations francophones non membres (notamment sur la région de Liège). La situation s'améliore doucement.

Après un an de collaboration avec le CJC, le CA n'a aucun reproche à faire à ce sujet. Au contraire, les contacts avec le CJC et ses membres apportent du positif, de nombreux conseils, une expérience intéressante provenant d'associations autres que celles de GN, la réouverture de certains sites accessibles à nouveau à nos membres, etc. Le conseil estime aussi que cette affiliation n'a eu

aucun impact négatif ou influence directe quelconque sur ses membres. Aucun des membres n'a émis de retour négatif à ce niveau.

Nous invitons à la lecture en annexe des rapports d'activités envoyés dans le courant de l'année 2008, relatifs au suivi des différents dossiers.

Voir document joint en annexe.

13. ANNEXE D – LISTE DES MEMBRES 2009

Voici la liste des membres 2009 à la fin de la séance de l'AG.

CONSULTATIFS

1. Vieilles Pierres [879.994.787]
2. (*) Légend'Air [n/a] (P)

(*) nouveaux membres consultatifs 2009

EFFECTIFS

1. A la croisée des chemins (ALCDC) [475.884.671]
2. Another Medieval World (AMW) [479.039.646]
3. (*) Arkham Asylum [806.293.791]
4. (*) Arrowhead Events [895.369.980]
5. Baltéria [880.743.964]
6. (*) Baronnies [894.941.202]
7. Blacksword [885.640.583]
8. Cerbere [478.228.707]
9. Cladh Barran [860.107.116]
10. Confrérie des Chevaliers de l'Imaginaire (CCI) [460.342.796]
11. D'Rôle D'Ere (DRE) [475.560.118]
12. École du Merveilleux (EDM) [445.634.925]
13. Garou [457.926.508]
14. (*) Kaernunos [897.116.574]
15. Larpal [469.125.058]
16. Les Chevaucheurs De Tonneaux (LCDT) [476.088.569]
17. Lunargent [880.254.313]
18. Manufactor [471.082.676]
19. (*) Mortal Fight Circus [806.724.353]
20. Occulte Veritas (OV) [864.602.966]
21. Oneiros [454.017.309] (A)
22. Phénix [476.615.438]

(*) nouveaux membres 2009

HONORAIRES

1. La FédéGN (Fédération Française des Jeux de Rôles Grandeur Nature)
2. La FBJS (Fédération Belge des Jeux de Simulation)
3. GRV Italia

14. TABLE DES MATIÈRES

1. Ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire du 25 janvier 2009	2
2. Les membres 2008	3
Membres effectifs 2008	3
Membres consultatifs 2008	3
Membres retirés durant l'année 2008	3
Tour de bilan d'activités des membres	3
3. Membres 2009	4
critères d'admission des membres effectifs (cf. ROI 2008)	4
Non respect des critères en 2008	4
Candidature de membres effectifs	4
Arkham Asylum	4
Qu'est-ce qu'Arkham Asylum ?	5
Quelles sont les activités proposées par Arkham ?	5
Arrowhead Events	6
Baronnies	6
Kaernunos	6
Qui sommes-nous?	6
Quel est notre objectif ?	7
Qu'offrons nous à nos membres ?	7
Comment cela fonctionne ?	7
Mortal Fight Circus	7
Candidatures de nouveaux membres consultatifs	7
Légend'Air	7
Kaernunos	8
Baronnies des Kan's (nouveau)	8
Constitution de la liste des membres En ordre, votants en début d'AG	8
Vote 1. – Membres 2008 en ordre	8
NOTE:	8
Constitution de la liste des membres consultatifs 2009	9
Vote 2.1 – Candidature de Légend'Air	9

Vote 2.1 bis – Candidature de Baronnie des Kan’s.....	9
Remarque.....	9
Votes 2.2 – Maintiens des membres consultatifs 2008	9
Vote 2.2.1 – Maintien de Bivouac Spirit.....	9
Vote 2.2.2 – Maintien de Vieilles Pierres	9
Liste de membres consultatifs à ce stade-ci	9
Constitution de la liste des membres effectifs 2009.....	10
Votes 3 – Maintien des membres fautifs	10
Vote 3.1 – Alter et Sens.....	10
Vote 3.2 – Eternica.....	10
Vote 3.3 – Oneiros	10
Vote 3.4 – Prophétie	10
Vote 3.5 – Xénor	10
Vote 3.6 – Larpal	10
Vote 3.7 – Manufactor	11
Votes 4 – Candidatures de nouveaux membres	11
Vote 4.1 – Arkham Asylum.....	11
Vote 4.2 – Arrowhead Events	11
Vote 4.3 – Baronnie	11
Vote 4.4 – Kaernunos.....	11
Vote 4.5 – Mortal Fight Circus	12
Votes 4.6 – Candidature de Kaernunos en tant que membre consultatif	12
Vote 5 – Nouvelle liste des membres effectifs 2009	12
Liste des membres à ce stade-ci	12
Consultatifs	12
Effectifs	12
Membres honoraires 2009 de BE Larp.....	13
Vote 6 – Liste des membres honoraires	13
4. Status et règlement d’ordre intérieur.....	14
Paiement d’une cotisation	14
Vote 7.1 – cotisation précisée dans le ROI.....	14

Vote 7.2 – Montant d’une cotisation dans les statuts	14
Elargissement des conditions d’admission des membres effectifs.....	15
Vote 7 bis – Extension des conditions d’admissions des membres effectifs	15
Candidature suite aux changement du ROI	15
Vote 7 TER – Candidature de Kaernunos comme membre effectif	15
charte de déontologie.....	15
Vote 8 – Retrait de la charte du ROI	16
Mandat des administrateurs.....	16
Vote 9 – Mandat des administrateurs qui passe à 1 an.....	16
5. Bilan comptable	17
Exercice 2008	17
Vote 10 – Approbation du compte de résultat	17
6. Le conseil d’administration	18
Bilan Moral.....	18
Vote 11 – Approbation du bilan Moral	18
Missions	18
Vote 12 – Approbation des services	18
7. Le Budget 2009	19
Budget prévisionnel	19
Vote 13 – Approbation d’un budget global prévisionnel.....	19
8. Administrateurs	20
Candidatures.....	20
Arjaan Bruyndonx	20
Bruno Wtoreck.....	20
Election d’administrateurs	20
Vote 14.1 – Reconduction de Tor Holden	20
Vote 14.2 – Candidature d’Arjaan Bruyndonx	21
Vote 14.3 – candidature de Bruno Wtoreck	21
Liste des administrateurs.....	21
9. Motions diverses.....	22
10. Annexe A – Compte de résultats, exercice 2008	23

11.	Annexe B – Bilan moral, exercice 2008	29
12.	Annexe C – Règlement d'ordre intérieur	31
13.	Annexe D – Liste des membres 2009	32
	Consultatifs	32
	Effectifs	32
	Honoraires	32